
Ministère de l'Education Nationale - Conservatoire National des Arts et Métiers. Institut National d'Etude du Travail et d'Orientation Professionnelle. Préparation au Diplôme d'Etat de Conseiller d'Orientation Scolaire et Professionnelle.

Numéro d'inventaire : 1979.27512

Auteur(s) : Maurice Reuchlin

Type de document : affiche

Éditeur : Ministère de l'Education Nationale (Paris)

Imprimeur : Imp. Administrative Centrale, Paris

Date de création : 1960 (vers)

Description : Impression N&B

Mesures : hauteur : 560 mm ; largeur : 380 mm

Notes : Conditions d'admission et concours d'entrée de la section normale et la section licenciés de psychologie pour l'obtention du Diplôme d'Etat de Conseiller d'Orientation Scolaire et Professionnelle. "Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser ou écrire au siège de l'Institut : 41, rue Gay-Lussac, Paris(5e)". "Le Directeur, M. Reuchlin. Vu : Le Directeur du Conservatoire National des Arts et Métiers, L. Ragey". "Paris, Imp. Administrative Centrale, 8, rue de Furstenberg(6e)".

Mots-clés : Programmes et instructions officiels (y compris cahiers de classe, cahiers de texte, journaux de classe)

Philosophie, psychologie, sociologie

Prospectus, règlements, statuts d'établissements

Filière : Grandes écoles

Niveau : Supérieur

Nom de la commune : Paris

Nom du département : Paris

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 1

Lieux : Paris, Paris

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Conservatoire National des Arts et Métiers

INSTITUT NATIONAL D'ÉTUDE DU TRAVAIL
ET D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE41, rue Gay-Lussac, Paris (5^e)PRÉPARATION AU DIPLOME D'ÉTAT
DE
CONSEILLER D'ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE

SECTION NORMALE

Durée des études : 2 ans.

Conditions d'admission : Etre titulaire du baccalauréat. Etre âgé de 21 ans au moins, 45 ans au plus, le 31 Décembre de l'année d'inscription. Satisfaire au concours d'entrée.

Le concours d'entrée comprend :

PREMIÈRE PARTIE

Une épreuve de Psychologie.
Une épreuve de Physiologie.
Des tests psychologiques ne demandant aucune préparation spéciale.

DEUXIÈME PARTIE

Une visite médicale.
Un entretien avec des membres du Comité de Direction et des Conseillers d'Orientation.

Le concours d'entrée a lieu entre le 15 Juin et le 14 Juillet.

Le registre d'inscription est clos le 20 Mai.

SECTION LICENCIÉS DE PSYCHOLOGIE

Durée des études : 1 an.

Conditions d'admission : Etre titulaire de la licence de Psychologie. Etre âgé de 22 ans au moins, 45 ans au plus le 31 Décembre de l'année d'inscription.

Satisfaire au concours d'entrée, les candidats de la section licenciés de Psychologie sont dispensés des épreuves de Psychologie et de Physiologie.

Le concours d'entrée a lieu la dernière semaine de Septembre.

Le registre d'inscription est clos le 12 Juillet.

Les candidats fonctionnaires titulaires de l'une ou l'autre section peuvent être détachés à l'Institut en percevant leur traitement. Les autres candidats peuvent faire une demande de bourse.

Les étudiants ayant obtenu le diplôme d'Etat de Conseiller d'Orientation Scolaire et Professionnelle peuvent exercer dans le secteur public ou le secteur privé.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser ou écrire
au Siège de l'Institut : 41, rue Gay-Lussac, Paris (5^e)Le Directeur,
M. REUCHLIN.Vu : Le Directeur du Conservatoire National des Arts et Métiers,
L. RAGEY.Paris, Imp. Administrative Centrale, 8, rue de Furstenberg (6^e)

